



**TOTAL**

## **TOTAL S.A.**

### **Déclaration au titre de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers**

<b>Date</b>	<b>Nombre d'actions composant le capital</b>	<b>Nombre de droits de vote exercables en Assemblée Générale</b>
31 mars 2016	2 454 029 976	2 474 338 767

Le nombre total des droits de vote attachés à ces 2 454 029 976 actions s'élève à 2 688 636 563 droits de vote (dénommés « droits de vote théoriques »), s'il est tenu compte :

- de 200 662 536 droits de vote attachés aux 100 331 268 actions détenues par des filiales de TOTAL S.A. qui ne peuvent être exercés en Assemblée Générale en vertu de l'article L.233-31 du Code de commerce,
- de 13 635 260 droits de vote correspondant aux 13 635 260 actions détenues par TOTAL S.A. privées de droits de vote en vertu des articles L.225-111 et L.225-210 du Code de commerce.